

RÉSEAUX CULTURELS ET ÉVOLUTIONS DE LA CULTURE AU 21ÈME SIÈCLE

QUELQUES CONSIDÉRATIONS CRITIQUES SUR UNE PUBLICATION EXCELLENTE ET NÉCESSAIRE

1/2 Introduction et nouveaux horizons pour les réseaux et les politiques culturelles

Par Raymond Weber, ancien directeur de l'enseignement, de la culture et du sport au Conseil de l'Europe (Strasbourg), Président du Conseil d'Administration de l'Association Marcel Hicter.

NOVEMBRE 2011

RÉSEAUX CULTURELS ET ÉVOLUTIONS DE LA CULTURE AU 21ÈME SIÈCLE:

QUELQUES CONSIDÉRATIONS CRITIQUES SUR UNE PUBLICATION EXCELLENTE ET NÉCESSAIRE ¹

1/2 Introduction et nouveaux horizons pour les réseaux et les politiques culturelles

En guise de remarque introductive, qu'il me soit permis de souligner tout l'intérêt et l'immense plaisir que j'ai éprouvés à la lecture des différentes contributions de cette publication consacrée aux réseaux culturels et aux évolutions de la culture au 21e siècle. Que l'éditrice Bizerka Cvjeticanin et tout le réseau Culturelink en soient sincèrement remerciés.

Trop souvent, hélas, les Actes de Colloque restent largement incompréhensibles à ceux qui n'ont pas eu la chance d'y participer. Tel n'est pas le cas ici. On lit la trentaine d'articles « en levant la tête », pour reprendre une expression de Roland Barthes, c.-à-d. en s'arrêtant sans cesse dans la lecture, non pas par désintérêt, mais au contraire par afflux d'idées, d'excitations, d'associations et de souvenirs.

Le pari que s'était fixé Culturelink pour fêter ses vingt ans d'existence n'était pas mince : faire un bilan critique des réseaux culturels, dans leur positionnement idéologique et politique ainsi que dans leur fonctionnement méthodologique et organisationnel et dégager des perspectives d'avenir, dans un environnement caractérisé par un ensemble de crises qui vont des incertitudes financières et économiques au changement climatique, en passant par une remise en cause radicale de l'Etat providence, sur lequel nous avons bâti nos politiques culturelles.

Si l'on sait désormais que les structures pyramidales et hiérarchisées, sans flexibilité et sans souplesse, ne sont guère adaptées à l'élaboration d'une intelligence collective dans une société de la connaissance, on ne voit guère se dégager de nouveaux paradigmes et de modèles. Certes, les TIC et le *web 2.0* et *web 3.0*, plus participatifs et plus collaboratifs (avec les réseaux sociaux tels que *Facebook*, *Twitter*, *YouTube*, *Flickr*), nous ouvrent des perspectives intéressantes. Mais le meilleur « outil », l'« instrument » le plus adapté, ne nous

Par Raymond Weber, ancien directeur de l'enseignement, de la culture et du sport au Conseil de l'Europe (Strasbourg), Président du Conseil d'Administration de l'Association Marcel Hicter.

font pas faire l'économie d'une réflexion en profondeur sur les grandes orientations d'une politique culturelle et sur la portée exacte de l'utilisation quelque peu inflationniste que nous faisons de l'adjectif « créatif » (industrie créative, économie créative, cité créative, classe créative, écologie créative...) et sur les vraies implications d'un développement durable et d'une interculturelité réussie.

1. ELÉMENTS HISTORIQUES

Quand les premiers réseaux se sont mis en place, dans les années 80 et surtout dans les années 90, c'était souvent comme alternative. Alternative à une approche trop segmentée, cloisonnée et spécialisée de la culture. Alternative à des structures trop formelles, trop hiérarchisées, trop figées dans les politiques culturelles. Alternative aussi à des politiques trop nationales ou purement bilatérales. En prônant l'informel contre le formel, une approche *bottom up* contre une approche *top down*, l'horizontalité de l'échange, de la rencontre et de la coopération contre les hiérarchies

verticales, l'interrégional, le transfrontalier et le multilatéral contre des « diplomaties culturelles » souvent peu sensibles aux cultures des autres, les premiers réseaux ont sans conteste créé une dynamique nouvelle et ont obligé les grandes institutions, sinon à se doter de formes organisationnelles plus horizontales, du moins à adopter le travail en réseau comme méthode de travail et comme processus de coopération.

Après, dans les années 2000, quand les réseaux se sont multipliés, non seulement en Europe, mais aussi en Amérique Latine, en Asie et en Afrique, ils ont certes gagné en efficacité méthodologique et organisationnelle, mais ils ont aussi perdu en originalité (notamment en devenant plus « hybrides ») et en pouvoir contestataire et émancipateur, en devenant souvent gestionnaires de projets et de programmes lourds et en renforçant leur dépendance financière par rapport aux politiques nationales, européennes et internationales « traditionnelles ».

2. LES RÉSEAUX CULTURELS VICTIMES DE LEUR SUCCÈS ?

Oui, d'une certaine manière. Hier, les fondations et les associations, aujourd'hui les « coalitions » et les « alliances » reprennent les méthodes d'échange et de coopération des réseaux culturels. Sans même parler des réseaux sociaux de l'Internet. Or, les réseaux culturels « traditionnels » sont souvent devenus « flous » dans l'affirmation de leur spécificité et de leurs orientations et fragiles concernant leur modèle économique.

Sommes-nous désormais dans « une situation post-réseau » ? Je ne le pense pas, même s'il est évident que nous devons « refonder » les réseaux culturels, en renforçant, notamment, leur potentiel culturel et démocratique. Potentiel culturel, pour promouvoir, comme le souligne Bizerka Cvjeticanin dans son article conclusif, de nouvelles formes de diversité, qui seront de plus en plus transnationales et transculturelles et de nouvelles identités culturelles, en réseau. Potentiel démocratique, parce que l'horizontalité des échanges et de la coopération permet la mise en place de nouvelles « gouvernances », mieux axées sur la participation citoyenne et sur la construction de nouveaux écosystèmes plus durables.

Chacune des contributions mériterait des commentaires particuliers. La place qui nous est impartie ne nous permet malheureusement pas de le faire. Je suis donc obligé de ne reprendre que quelques idées que je juge importantes, d'un point de vue nécessairement subjectif, tout en soulignant que chacune des contributions fait avancer la réflexion, nous enrichit et nous interpelle.

Concernant « les réseaux et les politiques culturelles », Colin Mercer nous fixe un nouvel horizon : « Networks need to move beyond principles of being communities of common interest and embrace heterogeneity as « nodes » in a much wider and more connected cultural field ». Il demande une nouvelle « grammaire » et une nouvelle « architecture » des réseaux, qui prendrait mieux en considération les nouveaux acteurs (les gens, les institutions, les industries, les sites web), les nouveaux réseaux (les réseaux sociaux, *Google Wave* et *Google+*, la téléphonie mobile G3) et la théorie en train de se développer (*Actor Network Theory*, *Social Network Theory*, *Commons-based Peer Production*). Ce qui est ici en jeu, c'est une nouvelle écologie culturelle, fondée sur une logique de la communication, de la co-création et de la co-production et qui va entraîner de nouvelles formes de consommation culturelle et créative : « (the cultural networks) will need to do a lot more netting, lacing, weaving and twisting of some of the weak ties, especially in the development of a stakeholder research and knowledge-producing agenda ».

Enfin, tout en complétant une vue plus « systémique » par une vue plus « écologique », ne serait-il pas souhaitable de passer d'une démarche qui semble toujours hésiter entre une politique de l'offre et une politique de la demande, à une démarche se fondant sur les droits culturels ?

Est-ce que cette approche plus écologique de la culture va nous aider à mettre en place le « missing link » entre les réseaux et les politiques culturelles, dont nous parle Nata Svob Dokic ? Va t'elle nous permettre d'opposer « au couple antagoniste institution et marché, les initiatives citoyennes et, enfin, au monopole des pouvoirs publics sur la définition de l'intérêt général, la perspective d'une co-construction dans les politiques culturelles, associant des organisations de la société civile à leur définition » (Philippe Teillet) ?

Si Karen Jeynes souligne à juste titre le rôle important que les réseaux ont pu jouer dans la démocratisation de la culture, en Europe et partout dans le monde, on peut se poser la question si les sept « impératifs » dont nous parle Radj Isar, à propos des réseaux culturels (réalisme, réflexivité, articulation, amplitude, autonomie/audace, adaptation, anticipation) sont aujourd'hui suffisants, non seulement pour survivre et pour se développer, mais aussi pour relever de manière optimale les nouveaux enjeux d'une société de la connaissance ? Ne faudrait-il pas faire, notamment, une évaluation plus systématique, sur la base d'indicateurs plus pertinents, de nos réseaux culturels ? Ne conviendrait-il pas d'inclure la prospective dans les démarches et processus des réseaux culturels ?

Enfin, tout en complétant une vue plus « systémique » par une vue plus « écologique », ne serait-il pas souhaitable de passer d'une démarche qui semble toujours hésiter entre

une politique de l'offre et une politique de la demande, à une démarche se fondant sur les droits culturels ?

Une telle « refondation » des réseaux culturels à partir des droits culturels permettrait de renouer avec les motivations éthiques et déontologiques des « fondateurs » des réseaux (je pense à José Vidal-Beneyto, Serge Antoine, Eduard Delgado, Philippe Tiry, Corina Suteu, Etienne Grosjean, Philippe Grombeer, Rod Fisher, Steve Austen, Carla Delfos, etc.), mais aussi à trois réseaux « faïtiers » dont le rôle innovant et structurant semble avoir été quelque peu oublié aujourd'hui, à savoir le Forum des réseaux culturels européens, le Collège européen de coopération culturelle et CIRCLE.

1 Networks : The evolving Aspects of Culture in the 21st Century, *Institute for International Relations Cultu-relink Network*, edited by Biserka Cvjeticanin, Zagreb 2011.